



**ALPINE CLUB MEDITERRANEE**

## **L'ALPINE CLUB MÉDITERRANÉE**

### **FÊTE SES 30 ANS**

A cette occasion nous vous proposons un week-end de roulage, le samedi 5 septembre après midi pour un rallye touristique en région Stéphanoise et le dimanche 6 septembre 2015, sur le circuit Paddock 42 (42160 Andrézieux-Bouthéon).

Il s'agit d'une journée **PRIVEE**, dont les places sont limitées et exclusivement réservées aux voitures anciennes.

Le but de cette «rencontre» est de vous proposer une organisation de grande qualité, un exceptionnel plateau de véhicules de collection sélectionnés afin de passer un moment inoubliable entre passionnés.

Vous pourrez évoluer en toute sécurité, à votre allure, avec vos véhicules, dans une ambiance conviviale et de respect entre les participants.

Cette manifestation n'est ouverte qu'aux véhicules anciens suivants :

L'ensemble de la marque Alpine, les Renault siglés Gordini (mis en circulation avant 1990), Renault Spider, Renault R5 Turbo, Renault 5 Alpine.

Clôture des inscriptions le 31 Août 2015.

Tarifs progressifs donc, ne tardez pas à réserver votre week-end auprès de l'**ACM**.

Aucune réservation ne pourra être faite le jour de la manifestation.

Dans l'attente de vous accueillir.

Sportivement vôtre



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## 30<sup>ème</sup> Anniversaire ACM

Samedi 5, dimanche 6 Septembre 2015

**A retourner dûment complété et accompagné de votre règlement à :**

**ALPINE CLUB MEDITERRANEE 7 Chemin du Pierresca 13124 PEYPIN**

<b>PILOTE N°1</b>	Nom / Prénom :			
	Adresse :		Code Postal : Ville :	
	Téléphone / Port :		Email :	
	Marque :			
	Modèle :		Immatriculation :	Année :
	Permis N° :		Délivré par la préfecture de :	
	Compagnie d'assurance :		N° police :	Date de fin d'assurance :
	<u>ATTENTION</u> : Pour le circuit, il nous faut avec votre inscription, une attestation de votre assureur confirmant que vous avez une « Assurance Responsabilité Civile pour le circuit ». <u>A fournir impérativement avec le bulletin d'inscription.</u>			

<b>PILOTE N°2</b>	Nom / Prénom :			
	Adresse :		Code Postal : Ville :	
	Téléphone / Port :		Email :	
	Permis N° :		Délivré par la préfecture de :	

### TARIFS (PILOTE 1)

1) Du 01/02/2015 au 31/05/2015 <sup>1</sup> ..... 95€

Remise de 10€ par auto pour une inscription groupée de minimum 3 autos (Uniquement pour le point1)

2) Du 01/06/2015 au 31/07/2015 <sup>1</sup> ..... 110€

3) Du 01/08/2015 au 22/08/2015 <sup>1</sup> ..... 120€

Engagement pilote 1 journée.....	.....€
Engagement rallye touristique (Inclus Road Book + 1 Tee Shirt + 1 Plaque rallye).....20 €	.....€
Inscription banquet du samedi soir .....38€/Personne	.....€
Inscription Repas du dimanche midi (circuit) .....20€/Personne	.....€
2ème pilote ..... Gratuit	.....€
<b>TOTAL :</b>	.....€

(1) Cachet de la poste faisant foi

Date :	Signature :
--------	-------------

ACM - ALPINE CLUB MEDITERRANEE est une association régit par la Loi 1901



# REGLEMENT

## 30ème Anniversaire ACM

Samedi 5 - Rallye Touristique  
Dimanche 6 Septembre 2015 - Journée circuit

Cette séance de roulage est ouverte à tous les véhicules de marque Alpine, les véhicules de marque Renault siglés Gordini (mis en circulation avant 1990), Renault Spider, Renault R5 Turbo, Renault 5 Alpine., uniquement pour le sport et le loisir, sans classement et sans chronométrage. Par le fait de son inscription, chaque personne s'engage à RESPECTER le présent RÈGLEMENT et à le faire respecter aux personnes qui l'accompagnent.

Chaque participant ne sera autorisé à participer qu'après avoir procédé aux vérifications administratives.

Tous les véhicules doivent être assurés, au moins en responsabilité civile.

Chaque conducteur (âge minimum 18 ans) devra présenter le jour de la manifestation, au moment du contrôle du véhicule :

- Permis de conduire et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours.
- Attestation d'assurance du véhicule.
- Les véhicules doivent être en parfait état (signalisation, freins, pneumatiques, carrosserie, etc..).
- Sur la route :
  - Respect du code de la route
- Sur le circuit :
  - Le port du CASQUE et le port des CEINTURES de sécurité sont OBLIGATOIRES
  - Chaque véhicule ne pourra transporter qu'un seul passager en plus du conducteur.
  - Les glaces latérales ne doivent pas être ouvertes de plus de cinq centimètres.
  - Ces véhicules seront vides de tout objet non arrimés solidement.
  - L'entretien doit être suivi. (Pas de fuite de liquide susceptible de souiller la piste).
  - En cas de panne ou d'incident, les véhicules seront pris en charge par les services de sécurité du circuit et seront reconduits à l'entrée du circuit.
  - Il est interdit d'intervenir personnellement sur la piste aux fins de dégager un véhicule.
  - En cas de véhicule immobilisé dans les bacs à graviers, attendre l'intervention du véhicule de dépannage.
  - Les niveaux d'huile seront augmentés pour éviter les risques de chute de pression et la casse des moteurs.
  - Le remplissage de carburant est interdit sur la piste et dans les stands. Une aire sécurisée sera prévue à cet usage.

#### L'ACM se réserve le droit :

- De refuser toute inscription sans avoir à fournir de justification.
- D'exclure immédiatement toute personne ou équipage ayant un comportement dangereux ou antisportif. Celui-ci pourra être signalé par tout conducteur, commissaire ou vidéo surveillance.
- De mettre hors course, toute voiture n'ayant pas les caractéristiques mentionnées sur le dossier d'engagement **La responsabilité du l'ACM** ne peut en aucun cas être engagée en cas de vol ou d'accident et l'acceptation du présent règlement décharge l'ACM.

Les participants devront respecter les signaux des commissaires et n'accéder à la piste qu'après avoir obtenu leur accord sous peine d'exclusion immédiate.

Tous conducteurs sous l'emprise de l'alcool, de la drogue ou faisant preuve d'agressivité seront exclus immédiatement de la manifestation.

L'acceptation du présent règlement décharge l'ACM de toute responsabilité.

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de cette manifestation. J'endosse toutes responsabilités concernant tout dommage ou blessure résultant de ma participation et renonce à poursuivre les organisateurs et toute autre personne ou organisme associé à la manifestation, pour quelque motif que ce soit.

J'atteste que mon véhicule est assuré au tiers. Je ne fais pas l'objet d'un retrait de permis de conduire. Les dommages corporels et matériels survenus aux participants ne seront pas couverts par l'assurance de l'organisation.

Nom : .....

Prénom : .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



# ALPINE CLUB MEDITERRANEE

Au programme de votre Week-end

Samedi 5 septembre 2015

13h00 - 13h45 : Accueil des participants et vérifications administratives

13h45 : Briefing OBLIGATOIRE des pilotes

14h-18h : Rallye Touristique

20h- ..... Banquet du 30ème Anniversaire

Dimanche 6 septembre 2015

8h15 - 8h45 : Accueil des participants, vérifications administratives et techniques

8h45 : Briefing OBLIGATOIRE des pilotes

9h00 - 12h00 : Séance de roulage sur circuit

12h-13h30 : Pause déjeuner (prévoir le casse-croûte ou resto sur place)

13h30 : Briefing

13h45 : Parade de tous les véhicules engagés (2 tours à vitesse réduite derrière le PACE-CAR)

14h00 - 17h00 : Séance de roulage sur circuit

17h15 : Débriefing avec pot de l'amitié.

Pour participer à cet événement, il faut renvoyer votre dossier d'inscription complet à l'adresse ci-dessous avant le 31 Août 2015 et composé de :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- Le règlement dûment rempli et signé
- Le paiement par chèque à l'ordre de l'ALPINE CLUB MEDITERRANEE
- Une photo du véhicule participant. *Ce cliché pourra être envoyé par email à l'adresse*

[alpine.club.med@free.fr](mailto:alpine.club.med@free.fr)

**ACM - ALPINE CLUB MÉDITERRANÉE**

**ALEXANDRE MACINATO**

**7 Chemin du Pierresca**

**13124 PEYPIN**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Alexandre MACINATO au 06.16.01.16.86

(1) Vous avez la possibilité de régler en deux fois, pour cela envoyer deux chèques, le premier (50% de la somme totale) sera encaissé à réception, le second sera encaissé le mois suivant (même jour).

Cette offre est valable jusqu'au 31 juillet 2015.